

Monsieur le Directeur Académique,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire sans précédent. Après avoir été méprisés pendant des années, tout comme les personnels hospitaliers, comme tout récemment au sujet de la réforme des retraites, les enseignants font preuve d'une solidarité exemplaire en assurant une « continuité pédagogique » chronophage qui ne respecte souvent pas la réglementation, et en accueillant pour certains les enfants des personnels essentiels, sans aucune protection. Ils ne sont pas disponibles pour aller cueillir des fraises ou ramasser des asperges, n'en déplaise à Madame la porte-parole du gouvernement.

Alors que les premiers enseignants encadrant des enfants de soignants viendraient d'être contaminés, nous demandons le dépistage de tous les personnels qui le demandent, et en particulier des collègues volontaires pour accueillir les enfants de soignants, ainsi que la fourniture du matériel de protection.

Concernant la « continuité pédagogique », alors même que le Président de la République et le gouvernement renforcent les mesures de confinement et que les soignants implorent la population à rester strictement confinée, il a été demandé aux enseignants d'organiser dans leurs écoles la distribution aux familles de documents photocopiés.

La « continuité pédagogique », c'est aussi subir pour de nombreux collègues les pressions incessantes de l'institution qui exige par exemple qu'ils appellent chaque famille chaque semaine par leurs propres moyens. L'absence de consignes de travail claires et précises a semé le trouble dans la communauté éducative et déboussolé de nombreux collègues.

Par ailleurs, un accord aurait été trouvé avec la Poste pour envoyer du travail aux élèves par courrier. Qui se chargera de ces envois ? Ne serait-il pas plus judicieux de faire respecter les consignes nationales dans l'intérêt de tous, à savoir l'obligation de rester chez soi ?

La solidarité et l'union nationale ne doivent pas masquer la réalité.

Le Président de la République a indiqué que, dans le contexte actuel, il fallait « changer de logiciel ». Le logiciel des économies budgétaires et des suppressions de postes a conduit à ce que les hôpitaux ne puissent plus faire face à l'afflux de malades.

Quelle provocation, dans ce contexte, de réunir aujourd'hui un CTSD sur les lignes directrices de gestion qui acte que les CAPD sont désormais dessaisies des opérations de mutation des personnels, avant un CTSD de carte scolaire qui aboutira à de nouvelles fermetures de classes et suppressions de postes !

Ces CTSD se tiennent de façon exceptionnelle en audioconférence, et nous n'accepterons pas une tenue par écrit qui réduirait à néant les possibilités de s'exprimer et de défendre des dossiers.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique démantèle les procédures de traitement des opérations de mutation. La FNEC FP FO revendique son abrogation et le respect de l'égalité de traitement par le maintien des commissions paritaires.

Quant à la carte scolaire, nous demandons le gel des fermetures dans le département, et pas uniquement en milieu rural sans l'accord du maire comme cela vient d'être annoncé par notre ministre. Le changement de logiciel passe par l'arrêt immédiat des suppressions de postes et la création des postes nécessaires.

L'état d'urgence ne doit pas être utilisé pour avancer encore plus vite dans la casse des statuts et la rupture du dialogue social.